



## ENSEIGNEMENT EUROPEEN



### Dossier de candidature en section européenne - rentrée 2019

à remettre sous enveloppe au secrétariat de scolarité le jeudi 31 mai au plus tard 

*(aucun dossier ne sera accepté après cette date)*

Madame, Monsieur,

Les élèves peuvent demander à **suivre un enseignement européen en anglais** (1 groupe) ou en **espagnol** (1 groupe). Il s'agit de cours de langue renforcé (1h de langue en plus) et d'un cours d'histoire-géographie dans la langue choisie (1h), pour obtenir un baccalauréat avec « mention européenne».

Les élèves s'inscrivent en section européenne lors de leur entrée en Seconde, et s'engagent à suivre les enseignements de la section pendant les trois années qu'ils passeront au lycée. Cet enseignement, une fois l'inscription acquise, est soumis aux mêmes règles d'assiduité que les autres matières. La poursuite de l'option de la Seconde à la Première est laissée à la discrétion des professeurs concernés et de l'administration.

**L'entrée dans la section ne se fait pas de droit mais fait l'objet d'une procédure de candidature validée par le Conseil pédagogique du 8 avril 2019 et approuvée par le Conseil d'administration du 9 avril 2019.**

**1<sup>ère</sup> phase** : dossier de candidature à déposer au plus tard le 31 mai 2019

- bulletins de 4<sup>ème</sup> (3 trimestres) et de 3<sup>ème</sup> (2 trimestres) : résultats, posture de l'élève, attitude – **A JOINDRE**
- courrier du professeur de collège de la langue étrangère concernée – **A JOINDRE**
- bonus si cursus bilangue ou euro en collège
- motivation écrite de l'élève en anglais ou en espagnol – **A JOINDRE**
- une première sélection des dossiers permet de retenir les candidats pour la 2<sup>ème</sup> phase
- les candidats retenus sont informés par courriel de la suite de la procédure
- les candidats non retenus sont informés par courriel

**2<sup>ème</sup> phase** : une fois connue l'affectation des élèves de 3<sup>ème</sup> dans leur lycée d'accueil (28 juin)

- les candidats retenus sont convoqués le samedi 29 juin et/ou le lundi 1<sup>er</sup> juillet
- un test de positionnement informatique est proposé à chaque candidat
- un entretien individuel en espagnol est proposé pour la section ESPAGNOL
- un entretien interactif en anglais (3 ou 4 candidats) est proposé pour la section ANGLAIS
- les candidats retenus sont informés par courriel au plus tard le 10 juillet de leur inscription en section européenne
- les candidats non retenus sont informés par courriel au plus tard le 10 juillet

*Pensez à vérifier vos SPAMS*

